

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2013¹~~ ~~PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4~~	Fiche 1.1. Construction d'une maison de village à la Cure de Buvrinnnes	Coût global estimé : 1 510 103,91€	Convention faisabilité : 14/12/23 Avant-projet : 19/11/24 Convention-réalisation : 19/11/2025

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		
Recettes et charges		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁶
	2021	21 janvier 2025 (représentants politiques) 27 mai 2025 (composante citoyenne non issue du Conseil communal)	Pas de modification
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁷	19 février 2025	Nombre de présents	18
	17 juin 2025		46
	19 novembre 2025		30
	10 décembre 2025		23

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Réflexion sur l'opération de développement rural	
	Le 21 janvier 2025, le Conseil communal a marqué son accord sur le renouvellement intégral de la composante politique. Le 27 mai 2025, le Conseil communal a marqué son accord sur le renouvellement de la composante citoyenne non issue du Conseil communal. Le dossier prioritaire du PCDR (projet 1.1) avance bien et le dossier « convention-réalisation » a été approuvé par la RW le 19/11/2025. Le MP a été lancé le 05 janvier 2026 – clôture des offres le 05 février 2026. La construction du second projet relatif à l'aménagement d'une maison de village à Bray en lieu et place de l'ancienne église est plus compliqué (projet1.5). En effet, l'estimation remise par l'auteur de projet pour les premières réflexions amène la commission à revoir ses ambitions. L'architecte qui gère ce dossier est revenu vers la commission avec des propositions nouvelles. A ce stade, le dossier est à l'analyse du Collège communal. Les fiches qui ont pour objectif d'améliorer l'espace Bourdon (1.9) et aménager 21 points de convivialité sur le territoire (fiche 1.4) sont en cours de réalisation. Suite aux travaux réalisés par la CLDR pour sélectionner un phasage parmi les 21 points qui figurent sur la fiche, ces volontés ont été portées à la connaissance du Collège communal qui a porté son choix à la rue du Carnois à Leval en date du 06/10/2025. Le MP a été lancé et l'entreprise Espaces Verts Masse & Fils SA a été désignée par le Collège communal le 3/11/2025. Concernant le projet relatif à l'entretien des sentiers (projet1.3), un groupe de travail de la CLDR est sur le point de naître afin de réaliser un guide d'entretien. Et enfin par rapport au projet relatif à l'embellissement des entrées de villages (projet 3.4), 3 hôtels à insectes ont été placés jusqu'à présent. Une réflexion sur des endroits stratégiques a été menée par la CLDR afin de poursuivre l'objectif en 2026. Si on ressent un léger essoufflement au niveau de la participation en fin d'année, les CLDR réunissent toujours un nombre intéressant de citoyens motivés et investis dans leur mission. Les absences sont pour la plupart excusées. Le climat au sein des réunions est toujours constructif et serein.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	Fiche 1.1
Intitulé du projet	Construction d'une maison de village à la cure de Buvrines
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2026

Numéro fiche-projet	Fiche 1.5
Intitulé du projet	Rénovation de l'ancienne église de Bray-Village en maison de village
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2027

Numéro fiche-projet	Fiche 1.9
Intitulé du projet	Aménagement de la Place Bourdon en espace de convivialité
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2026

Numéro fiche-projet	Fiche 1.7
Intitulé du projet	Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	Finalisé en 2025 hormis le panneau didactique à placer

Numéro fiche-projet	Fiche 1.4
Intitulé du projet	Aménagement de 21 points de convivialité
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2026 et suivants

Numéro fiche-projet	Fiche 3.4
Intitulé du projet	Embellissement des entrées de villages
Priorité du projet	3
Calendrier d'exécution	2026 et suivants